Nicolas Forissier

À : Norguet Dominique

Menaces sur les étangs et moulins de Sologne

Monsieur le président,

Je vous remercie de votre message et de votre sollicitation qui me permet de vous redire mon plein et entier soutien sur ces sujets des étangs et des moulins.

Nous nous retrouvons aujourd'hui face à des élus ou des administrations idéologues qui, sur la base d'études partiales, voudraient supprimer toute intervention de l'homme sur la nature pour retrouver un idéal naturaliste totalement chimérique.

La problématique de ressources en eau est essentielle pour les prochaines décennies : nous souhaitons donc la préserver et la conserver au maximum. Nous ferons tout ce qui est en notre possible pour mettre fin à ces politiques totalement incohérentes et dangereuses pour notre environnement, notre biodiversité et notre patrimoine.

Concernant les étangs et leur évaporation :

Les étangs sont constitutifs de la Sologne et de la Brenne, leur destruction reviendrait à détruire nos paysages et notre patrimoine, c'est impensable pour nous !

Nous entendons régulièrement les argumentaires bien ficelés, nous expliquant que les retenues d'eau favorisent l'évaporation et ne fournissent que très peu les nappes phréatiques. Rappelons que les prairies humides évaporent davantage que les étangs, des études étant donc venues contrarier ces politiques publiques.

Aussi, nous pensons les réserves d'eau essentielles pour notre avenir, notre agriculture, mais aussi face à certains risques, nous voulons donc maintenir nos étangs et développer les réserves collinaires mais pour qu'elles soient des réserves de biodiversité, à contrario de ce que laisse présager les Verts.

Nos étangs, comme toute retenue d'eau, présentent un intérêt certain pour la biodiversité, pour les poissons d'abord et au-delà même de l'activité piscicole, mais aussi pour de multiples espèces, végétales, insectes, oiseaux, qui peuvent vivre et se développer dans un cadre adéquat.

Si les étangs n'étaient pas des réservoirs de biodiversité, comment expliquer que le Parc de la Brenne ait fait de l'observation ornithologique l'une des bases de sa stratégie touristique depuis 30 ans ?!

La même fracture idéologique nous sépare de ces « écologistes » et la même volonté politique nous anime **sur le sujet des moulins et des écluses.**
Depuis des siècles les poissons franchissent les écluses mais cela ne serait plus possible, au nom de la continuité écologique, en 2021 ?! Alors que dans le même temps, des passes à poissons (qu'on demande constamment de réaménager) sont construites.
De plus, détruire les écluses serait catastrophique à plusieurs égards :

- Alors que les précipitations sont toujours plus fortes l'hiver et le sécheresse toujours plus forte l'été, les écluses, comme toutes retenues d'eau sont une chance pour nos rivières et les espèces qui y vivent.
Autour des moulins, une faune et une flore particulière se sont développées, cette biodiversité se verrait alors menacée sans les seuils.
- Aussi, les arasements nous privent du développement de l'hydroélectricité que nous voulons soutenir et développer dans notre Région.
- Enfin, les moulins, 3ème patrimoine de France, ont été conçus pour être en eau, l'écoulement viendrait alors menacer les édifices.

Aujourd'hui, les effacements de seuils sont financés en totalité (70% Agence de l'Eau / 30% Région) alors que la réhabilitation n'est financée que jusqu'à 50%, et ce sans financement de la Région.
Voila une politique à laquelle nous souhaitons mettre fin, pour réorienter les financements régionaux sur la consolidation et non la destruction.
Même si nous n'avons pas abordé tous les points de ce vaste débat, je pense avoir pu exprimer la position qui est celle de la liste de l'Union de la Droite, du Centre et des Indépendants que je conduis sur ces thématiques majeures pour notre ruralité et notre patrimoine.

Espérant pouvoir compter sur votre soutien, soyez assuré de nous trouver, l'ensemble de mes colistiers et moi-même, à vos côtés dans ce noble combat !

Respectueusement,

Nicolas Forissier

Les points qui ont ont été développés dans les propos de Nicolas Forissier ont été abordés avec ses colistiers ; Carole Rousseau, Laurence Rénier, Fabrice Boigard, Patrick Cintrat et Thibault Duval ; lors de son quatrième live thématique du 02 juin dernier, que vous pouvez retrouver sur Youtube et qui était consacrée à l'Agriculture, à la Ruralité, à l'Environnement et à l'Énergie.

Bien cordialement,

L'équipe de campagne

Le mar. 1 juin 2021 à 09:13, Norguet Dominique <dominique.norguet75@yahoo.fr> a écrit :
comité central agricole de la Sologne, B.P.21, 41600 Lamotte Beuvron

Menaces sur les étangs et moulins de Sologne sur le bassin de la Sauldre et de la Rère

Monsieur le Député,

Vous êtes candidat aux prochaines élections de notre Région, et souhaitons vous renouveler les inquiétudes (déjà exprimées de vive voix lors d'une rencontre amicale) de nombreuses personnes sur des orientations qui semblent se dessiner concernant la biodiversité sur notre territoire.
Des menaces se précisent en effet concernant nos étangs et moulins solognots, tout particulièrement sur le bassin de la Sauldre. Ces mesures s'attaquent à un patrimoine rural d'ouvrages bâtis à proximité de rivières tels que les moulins et d'étangs qui font partie de l'identité solognote depuis des siècles. Ces ouvrages réalisés par l'homme sont tous situés dans l'espace classé Natura 2000.
Il est ainsi allégué que :
Les étangs et retenues d'eau seraient responsables d'une évaporation significative de l'eau et son réchauffement serait nuisible à la faune et à la flore des cours d'eau en aval.
Des études statistiques établissent le caractère infondé de ces affirmations. A l'heure du réchauffement climatique, l'étang apporte une régulation thermique de l'ensemble des plans d'eau en aval, un filtrage utile et un stockage de carbone.
L'étang serait un faible réservoir de biodiversité.

Les observations scientifiques et de terrain montrent depuis longtemps que l'étang même faiblement piscicole joue un rôle majeur sur le plan de la biodiversité pour la faune et la flore. Il joue un rôle stratégique pour le développement d'une grande diversité d'oiseaux, d'insectes et d'espèces aquatiques.
Les étangs et les biefs de moulins sont une entrave à la continuité écologique.

Les étangs ont contribué à l'assainissement de la Sologne depuis des siècles. Ils ont aujourd'hui une place de premier plan dans le paysage solognot.
L'arasement de la totalité des seuils des moulins sur nos rivières condamne toute possibilité de produire de l'électricité verte, en contradiction avec la directive européenne DCE 2018-2001 CE qui demande aux états membres de soutenir les petites centrales hydroélectriques. Cet abaissement de niveau aurait, de plus, des conséquences désastreuses en termes d'assèchement de rivières et de milieux humides.
Les étangs n'ont plus d'utilité sur le plan cynégétique, piscicole et économique.

Nous estimons que l'équilibre fragile de l'écosystème des milieux aquatiques a un besoin crucial de programme collectif de régénération et d'entretien. Le programme d'arasement d'étangs et de mise en péril de moulins, s'il est facile à réaliser, ne répond pas aux enjeux environnementaux, humains et économique (pisciculture, tourisme) de notre territoire.

Et vous, Monsieur le Député, quelle est votre position sur ce sujet. Position que nous ne manquerons pas de partager avec les personnes qui expriment leur inquiétude.

Dominique Norguet,
Président du Comité central Agricole de la Sologne